

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 53 (1908)
Heft: 7

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Angewandte Schiesslehre der Feldartillerie in Beispielen von ZWENGER, major. — Berlin, 1908, R. Eisenschmidt.

Les exemples de tir contenus dans ce manuel ont servi de thème de discussion l'hiver dernier dans les réunions d'officiers du groupe commandé par l'auteur. Ces exemples ont pour but de montrer l'application qui doit être faite des règles de tir; il sera donc nécessaire en les étudiant de relire parallèlement les articles du règlement auxquels ils se rapportent. Un premier chapitre résume les règles de tir en donnant au fur et à mesure les dernières observations émises à leur sujet par l'Inspection de l'artillerie de campagne. Il est intéressant parce qu'il montre l'interprétation officielle actuelle du règlement. Ensuite viennent les exemples de tir qui sont classés sous les rubriques suivantes: Tir de réglage contre but fixe. — Tir d'efficacité percutant. — Tir percutant contre but mobile. — Tir courbe de l'obusier. — Tir avec shrapnel fusant contre but fixe et contre but mobile. — Tir avec obus fusant. — Tir avec shrapnel fusant à la suite d'un tir à obus. — Alternance de tir percutant et fusant. — Tir contre ballons. P. B.

Etat des officiers de l'armée suisse au 1^{er} mai 1908. Zurich 1908. Orell Füssli, éditeurs.

L'annuaire nous revient en sa forme ordinaire, apportant son habituelle série de renseignements utiles. Car même s'il est d'autres lectures plus captivantes, on ne saurait dénier à l'annuaire les services qu'il rend à chaque instant, pour des consultations de tous les jours.

Il nous apprend, au surplus que nous sommes riches en officiers, 8692 en tout, tant de l'élite que de la landwehr. Sur ce chiffre, 4080 relèvent des cantons, 4612 de la Confédération.

C'est par ces chiffres que s'affirme l'entrée en vigueur de la nouvelle loi. Sur le total il y a une diminution de 1074 officiers, due surtout au passage dans le landsturm de l'ancienne landwehr II et d'une partie de la landwehr de 12 classes d'âge. L'infanterie de landwehr ne compte plus ainsi que 761 officiers au lieu de 1309. Dans l'artillerie, la diminution est d'une centaine d'officiers; dans le corps de santé d'environ 250.

Enfin, le transfert de l'artillerie à l'administration fédérale a renversé la proportion entre les officiers cantonaux et fédéraux. Ces derniers sont maintenant en majorité.

Un coup d'œil sur l'âge de nos officiers généraux exerçant un commandement. La moyenne d'âge des commandants de corps est 63 ans; celle des divisionnaires 56.

La moyenne d'âge des colonels incorporés dans l'état-major général est de 50 ans; celle des colonels d'infanterie ayant un commandement, 55, le plus âgé ayant 61 ans, le plus jeune 45; la moyenne d'âge des commandants de brigade de l'élite 50 ans. Cavalerie, moyenne d'âge des commandants de brigade (dont un lieutenant-colonel), 48 ans. Artillerie, moyenne d'âge des colonels 54 ans; des commandants de régiments de campagne (dont un colonel) 47 ans.

Sabre d'officier

Un officier a échangé, lors de la réunion des officiers vaudois, à Martigny, son sabre nickelé avec bélière de fantaisie contre un sabre et bélière d'ordonnance. — S'adresser au bureau de la *Revue militaire suisse*.